EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ Le 16 octobre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu Sous la présidence de Monsieur René VALORGE Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents: M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h50), Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41 Nombre de présents : 33 Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs: Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°192

OBJET : DESIGNATION POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE 2 FLEUVES

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1524-5 et suivants relatifs à la représentation des collectivités territoriales et de leurs groupements au sein des organes délibérants des sociétés publiques locales ;

Vu les statuts de la Société Publique Locale SPL 2F approuvés par délibération du Conseil Communautaire ce jour ;

Vu la nécessité de désigner un représentant titulaire au sein de ladite société afin de représenter Charlieu Belmont Communauté

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité (38 voix pour, Monsieur René VALORGE ne prend pas part au vote), le Conseil Communautaire,

Article 1 : Est désigné pour représenter Charlieu Belmont Communauté au sein de la Société Publique Locale 2 Fleuves

• En qualité de membre titulaire – Monsieur René VALORGE

Article 2 : Le représentant ainsi désigné disposera, au sein des instances de la Société Publique Locale 2 Fleuves, des pouvoirs dévolus par les statuts de ladite société aux collectivités actionnaires.

Article3 : La présente délibération sera notifiée à la Société Publique Locale 2 Fleuves et transmise au contrôle de légalité de la Préfecture conformément aux dispositions en vigueur

La Secrétaire de séance Représentante de la commune de Maizilly Mme Colette LEBEAU Le Président de la Communauté De Communes M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-192-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025 Publication : 21/10/2025